

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Léon Dhommée, consul de France à Monaco, et qui vient d'être nommé sous-préfet à Reims, est, depuis quelques jours, de retour dans la Principauté.

Nous avons signalé la tombola organisée par la Société chorale l'*Avenir* en vue du concours de Milan. Le tirage aura lieu le 26 de ce mois dans l'enceinte des bals de la Saint-Roman.

Ajoutons que les membres de l'excellente société monégasque poursuivent activement, sous la direction de M. Nef, leur préparation au concours auquel ils prendront part.

Voici le programme des fêtes de la Saint-Roman, qui auront lieu les 8 et 9 de ce mois, avec le concours de la Société des Bains de Mer, de la Société Philharmonique et de la Société de gymnastique l'*Etoile* :

Mercredi 8 août (veille de la fête), à 8 heures du soir, salves d'artillerie — Retraite aux lanternes vénitienes, qui parcourra les principales rues de Monaco-Ville — Grand feu de joie — A 9 heures, bal d'enfants.

Jedi 9 août, à 8 heures du matin, au haut des remparts, annonce de la fête par des salves d'artillerie — A 11 heures et demie, vermouth d'honneur offert aux autorités civiles et militaires; à 4 heures et demie, sur la place du Palais, jeux divers. Plusieurs prix seront décernés aux vainqueurs — Séance de gymnastique par la Société l'*Etoile* — Concert par la Société *Philharmonique*, sous la direction de M. L. Schwentzer; à 9 heures du soir, bal; à 10 heures grand feu d'artifice tiré sur la batterie — Continuation du concours de tir à la carabine et au pistolet. Prix : divers objets d'art.

Les 12, 19, 25 août et 2 septembre, continuation des soirées dansantes.

Le vapeur italien *Hispania*, ayant à bord une centaine d'excursionnistes, a séjourné samedi dans notre port.

Il en est reparti dans la soirée.

Le quartier Saint-Antoine, situé entre le Cap d'Ail et la Principauté de Monaco, a été, l'avant dernier dimanche, le théâtre d'une rixe sanglante au cours de laquelle le nommé Joseph Desteffanis, âgé de 18 ans, journalier à Monaco, a été frappé d'un coup de couteau par Honoré Gazzano, employé livreur chez M. Gastaud, commerçant dans la Principauté.

Desteffanis a été transporté dans un état assez grave à l'Hôpital de Monaco.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche dans la chambre de M. Ernest Rouquelle, demeurant 10, rue des Açores, ce dernier ayant négligé d'éteindre sa bougie. Le

feu ayant pris à une chaise, la pièce fut bientôt remplie d'une épaisse fumée. L'alarme fut aussitôt donnée et, avec le secours des voisins, tout danger parvint à être conjuré.

Le jeune Buffa Francois, 17 ans, faisait des exercices de tir à la carabine, au siège de la Société « Groupe d'Etudes ». Ayant baissé le canon de son arme vers le sol, le coup partit atteignant le pied droit. Cette blessure n'aura fort heureusement pas de suites.

Vendredi soir une jeune fille, M^{lle} Genesia Donadei, demeurant Boulevard Charles III, garnissait une lampe à alcool, lorsque celle-ci fit explosion enflammant aussitôt ses vêtements. Sa mère et sa sœur accoururent et réussirent à éteindre le feu, se brûlant assez grièvement aux mains. Elles ont été pansées à la pharmacie Marsan. Quant à la jeune fille elle en a été quitte pour la peur.

Un journalier, Toni Henri, travaillant à l'entreprise du tunnel, au port, a été blessé au pied gauche. Il en est résulté une foulure dont la guérison nécessitera plusieurs jours de repos.

Le nommé Garro Barthélemy, marchand de volailles, conduisant un char-à-bancs, descendait à une allure désordonnée l'avenue Saint-Laurent. Finalement le cheval s'abattit sur le sol et le conducteur roula sur la chaussée.

Conduit au commissariat de police, Garro fut reconnu en état d'ivresse, et procès-verbal fut dressé contre lui.

Dans son audience du 3 août 1906, le Tribunal Supérieur a condamné à 48 heures de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion, le nommé Charles Pasquero, né le 27 mai 1890 à Nice, maçon, demeurant à Monaco.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le lieutenant-colonel Mirepoix, commandant le 6^e bataillon de chasseurs, vient de demander sa mise à la retraite en raison d'intérêts de famille en vertu d'une disposition de la loi, qui permet aux officiers de prendre leur retraite après 25 ans de service.

Les amis que comptent à Nice les familles de Orestis et de Malausséna apprendront avec plaisir que le contre-amiral de Orestis, de la marine italienne, vient d'être promu au grade de vice-amiral.

M. de Orestis est le neveu de l'ancien maire de Nice, le comte de Malausséna, dont la mort prématurée, au cours d'une villegiature, l'année dernière, en Italie, causa d'unanimes regrets dans notre ville.

Les obsèques du chanoine Etienne Imbert, chevalier de la Légion d'honneur, ancien aumônier des hôpitaux civil et militaire, ont eu lieu hier matin au milieu d'une grande affluence.

Les honneurs militaires ont été rendus à la levée du corps par un piquet du 112^e régiment d'infanterie.

Dans le cortège nous avons remarqué une délégation de la Société de secours mutuels des cochers de Nice, dont le défunt était membre honoraire.

L'absoute a été donnée en la cathédrale par M. le chanoine Simon.

Après la cérémonie religieuse le corps a été transporté au cimetière de Gairaut où a lieu l'inhumation.

Une nouvelle qui intéressera les automobilistes si nombreux sur notre littoral :

Le Comité de Direction de l'*Automobile-Club de Nice* porte à la connaissance des membres du Club, de même qu'à celle de tous les propriétaires d'automobiles qui se proposent d'excursionner en Suisse, qu'à la suite des démarches réitérées entreprises par l'*Automobile-Club Suisse* auprès des autorités fédérales, trois routes de montagnes viennent d'être ouvertes à la circulation des automobiles.

Ce sont :

- I. Dans le canton du Valais, la route du Simplon, entre Brigue et Gondo (douane suisse).
- II. Dans les cantons de Berne et d'Unterwalden, la route du Brunig, entre Brienz et Gyswil.
- III. Dans le canton d'Uri, la route du Saint-Gothard, entre Goeschenen et Andermatt.

Route du Simplon

La route du Simplon est ouverte provisoirement tous les jours sauf les lundis, jeudis et samedis durant les mois de juin, septembre et octobre, et les lundis et samedis durant les mois de juillet et août.

L'*Automobile-Club de Suisse* rend attentifs tous les automobilistes sur les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvent la route du Simplon et les routes qui y donnent accès, et fait ressortir la nécessité impérieuse d'observer strictement les règlements imposés, tant en ce qui concerne les précautions vis-à-vis des conducteurs de bestiaux et véhicules, qu'en ce qui concerne le maximum de vitesse permise, soit en pleine, soit en montagne.

La population des districts à traverser s'occupe essentiellement de l'élevage, et la route risque d'être interdite à nouveau si, par des excès de vitesse ou par manque de précautions vis-à-vis des gens et des bestiaux qui se trouvent sur la route, la population a lieu de se plaindre d'accidents.

L'*Automobile-Club de Suisse* est décidé à établir les responsabilités en cas d'ennuis qui motiveraient l'interdiction à nouveau de la route.

LETTRES ET ARTS

Pour la gravure, le premier grand prix a été décerné à l'unanimité à M. Serres, déjà titulaire d'un premier second grand prix : M. Serres est le fils du receveur principal des postes et télégraphes de la Seine.

Le premier second grand prix a été décerné à M. Schœffer et le deuxième second grand prix à M. Mazelin.

Les obsèques de M. Luigini, directeur de la musique à l'Opéra-Comique, ont eu lieu, mercredi matin, à neuf

heures, au domicile mortuaire, 32, boulevard Haussmann, d'où le cercueil a été directement conduit à la gare de Lyon.

La direction de l'Opéra Comique et les divers services; la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique; l'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon, l'orchestre du Casino municipal de Biarritz, etc., avaient envoyé des couronnes qui surchargeaient le char funèbre.

Devant la maison, un détachement d'infanterie a rendu les honneurs militaires, M. Luigini étant chevalier de la Légion d'honneur.

MM. Fernand Luigini, fils du défunt, et Tardieu, son gendre, ont conduit le deuil.

Les cordons du poêle ont été tenus par MM. Albert Carré, Pierre Baudin, Adrien Bernheim et Paul Vidal.

A la gare, plusieurs discours ont été prononcés par MM. Albert Carré, pour l'Opéra-Comique; Chambon, président de l'Association des Lyonnais; Pierre Baudin, au nom des amis personnels du défunt.

M. Adrien Bernheim, qui devait parler, s'est abstenu pour des raisons de convenances personnelles.

Union centrale des arts décoratifs. — MM. Georges Berger et Henri Bouilhet, président et premier vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs, viennent de rentrer à Paris pour organiser, dans les combles du Pavillon de Marsan et dans les galeries attenantes, une série de salles nouvelles qui permettront d'exposer de nombreux objets pour lesquels la place manquait. En même temps, on aménage les salles qui recevront la collection Moreau-Nélaton, donnée à l'Etat. Cette collection sera visible à partir du 1^{er} janvier 1907.

M. Georges Berger a obtenu que la garde en fût confiée à la Société de l'Union centrale.

A l'Opéra :

On continue à préparer activement *Ariane*, le remarquable ouvrage de MM. Massenet et Catulle Mendès, qui doit être représenté, comme on sait, dans les premiers jours de novembre. Les répétitions, qui sont suspendues pendant le mois d'août, reprendront dès le retour à Paris de M. Gailhard, et les études des doubles et des chœurs, dans les foyers, ne seront pas interrompues.

Samedi, on a essayé un bateau praticable, de quatorze mètres de long, qui manœvrera sur la scène, et sur lequel se passera une des actions émouvantes de la pièce.

Au quatrième acte, il y aura un ballet d'action, les « Grâces et les Furies », qui comprend soixante danseuses, dont un grand nombre en travesti.

Les décors ont été commandés à MM. Jambon et Amable, et les costumes sont dessinés par M. Betout.

De Paris :

Voici la liste des principaux achats effectués aux Salons par l'Etat :

MM. Roll, le *Dragon*; G. Colni, le *Mont Ségunac*; Bertaux, *Dernier retour*; Aubertin, *Orphée*; Berton, la *Toilette après le bain*; Koos, *Mens agit mollem*; Simon, *Jour d'été*; Gagliardini, *Ombre propice*; Rochegrosse, la *Joie rouge*; David-Millet, *Peines de la vie*; Steinlen, *Mineur du Pas-de-Calais*, dessin; Hirtz, *Gaîté*, panneau émail; Michi, *Aux Champs-Élysées*, gravure; Rivière, les *Vieux*, lithographie en couleurs.

MM. Jacquier, *Fabre de l'Hérault*; Jonas, *Anzin* (triptyque); Sieffer, *Sbarcatori*; Robiquet, la *Route de la gloire*; Rousseau-Decelle, une *Académie de peinture*; Tanner, les *Pèlerins d'Emmaüs*; Marret, *Après-midi d'Automne*; Olive, *Rochers, Temps gris*; Jeanin, *Bouquet de roses*; M^{lle} Desportes, les *Pauvres gens*; MM. Moteley, *Tempête d'équinoxe*; Bertram, *Chaumières d'Artois*; Decamps, *Intérieur de chaumière*; Dupray, *Batterie d'artillerie ouvrant le feu*; Ferdinand Humbert, *Fin de promenade*; Voisard-Margerie, *Soir après pluie*.

Mardi dernier a eu lieu, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz, la distribution des prix aux élèves du Conservatoire.

Une assistance nombreuse emplissait la salle du Conservatoire.

M. Dujardin-Beaumetz, qui avait à sa droite M^{me} Rose Caron et à sa gauche M. Gabriel Fauré, a prononcé un long discours dans lequel il a tout d'abord fait l'éloge de

M. Warot, membre du Conseil supérieur du Conservatoire, de M. Masson et de M^{me} Tarpel, professeurs, tous trois décédés au cours de l'année écoulée.

Il a constaté les heureux effets du nouveau règlement, principalement en ce qui concerne l'enseignement de la musique :

Nous ne pouvions, a-t-il dit, oublier que la musique est un art social, et que la participation volontaire à un ensemble que l'accord des individualités rend grandiose s'impose à la conscience de l'artiste. Certes, il ne convient pas de sacrifier la virtuosité, et nous savons l'éclat et la force de pénétration qu'elle donne à la pensée de l'auteur; mais elle doit être un moyen et non un but. Il importe donc de former, par un enseignement approprié, des artistes préparés à jouer leur partie personnelle et à concourir à ce grand et admirable tout, qui est la musique même.

Le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a annoncé la création de deux nouvelles classes d'une musique de chambre et d'une classe d'ensemble de solfège.

En terminant, il a fait l'éloge des compositeurs et des professeurs promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur: M. Ernest Royer, promu grand-croix; M. Delaborde, promu officier; M^{me} Rose Caron et M. Paul Dukas, nommés chevaliers.

La quatrième exposition du Salon d'automne s'ouvrira le 6 octobre prochain. (Vernissage le 5). A partir du 10 août, les artistes ou leurs mandataires pourront retirer les règlements et les notices pour le dépôt des œuvres, au Grand Palais des Champs-Élysées, porte C, chez le concierge.

Les dates des dépôts sont les suivantes: peinture, 10, 11 et 12 septembre; sculpture, 13 et 14 septembre; art décoratif, gravure, architecture et dessin, 15 septembre.

Les intéressés sont priés d'adresser, dès maintenant, leurs demandes pour les cartes de presse et de vernissage.

M. Edouard Rousse, l'avocat-académicien qui vient de mourir, laissera d'unanimes regrets à tous ceux qui ont approché son éminente personnalité :

Né à Paris, le 17 mai 1817, il fut inscrit au barreau en 1837 et devint le secrétaire de Chaix-d'Est-Ange, dont il publia en 1862 les *Discours et plaidoyers*.

Il avait remplacé, en 1881, Jules Favre à l'Académie française, où il fut reçu par le duc d'Aumale.

M^e Rousse prit la défense de Gustave Chaudey et des citoyens arrêtés lors de l'insurrection du 18 mars 1871.

Parmi les causes qu'il a plaidées, nous mentionnons le procès des œuvres posthumes d'André Chénier; l'affaire Scribe contre Pichot; l'affaire d'Estournelles contre Lenormant, qui avait extrait de ses archives de famille, pour les publier, les lettres de Benjamin Constant à M^{me} Récamier. Rappelons aussi le procès de Duvverdy, qui voulut faire supprimer son nom du roman de Zola, *Pot-Bouille*. Les arguments de cette plaidoirie font aujourd'hui jurisprudence en la matière.

Le deuxième Congrès universel d'espéranto (secrétariat, 51, rue de Clichy, Paris), qui s'ouvrira à Genève le 29 août prochain, s'annonce comme devant avoir un succès considérable. Le docteur Zamenhof, le génial auteur de l'espéranto, a accepté de venir en personne présider le Congrès. Parmi les principales attractions portées au programme, nous pouvons citer: deux soirées théâtrales en espéranto (chants, comédies, scènes de *Guillaume Tell*); une conférence en espéranto sur le Congo, faite par le commandant Lemaire, l'explorateur belge bien connu; une fête champêtre à Vevey; un grand bal en costumes nationaux, etc.

Nous rappelons à cette occasion que les personnes ayant adhéré au Congrès de Genève auront droit à une réduction de 50 % sur tous les chemins de fer français.

La fête des fiançailles de Victor Hugo et d'Adèle Foucher a été célébrée dimanche, à Gentilly, par les « Hugophiles », avec un éclat tout particulier.

Reçus officiellement par la municipalité, les « Hugophiles » ont donné, dans la salle des fêtes de la mairie, une matinée associant les noms de Victor Hugo et de Pierre Corneille, sous la présidence d'honneur de

M. Camille Le Senne, assisté de M. Koch, conservateur du musée Victor-Hugo, représentant le préfet de la Seine.

La Société a visité ensuite la maison des fiançailles, où l'on a fort applaudi un discours de M. Camille Le Senne, des lectures appropriées de M. Olivier de Gourcuff, président des « Hugophiles »; de M. Koch, et des poésies de circonstance de MM. Julien Larroche, secrétaire des « Hugophiles », et Deloncle, le fils du député.

Elle s'est rendue enfin devant la maison de Benserade, où un joli sonnet a été dit par son auteur, M. de Gourcuff.

Un banquet a terminé cette touchante manifestation, qui fait honneur à la Société des « Hugophiles ».

Un premier Congrès national français de l'enseignement du dessin est ouvert à Paris du 1^{er} au 9 août 1906, à l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail.

L'inauguration officielle a été faite mercredi dernier, à dix heures, par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Ce Congrès doit servir de lien entre les Congrès internationaux qui ont eu lieu à Paris en 1900, à Berne en 1904, et celui qui doit se tenir à Londres en 1908. Il sera au premier chef un centre d'études pédagogiques pour tout ce qui touche à l'enseignement du dessin.

Il se terminera par des excursions artistiques à Chantilly, Rouen, Reims et Fontainebleau.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Un inventaire astronomique. — Le Comité de bibliographie et d'études astronomiques, de l'Observatoire royal de Belgique, a entrepris de publier une liste des observatoires et des astronomes du monde entier.

Une demande, sous forme de questionnaire, accompagnée d'un modèle de réponse relatif au Service astronomique de l'Observatoire d'Uccle (Belgique) a été adressée à tous les directeurs d'observatoire.

La liste comprendra aussi les astronomes libres (professeurs d'Université, amateurs, etc.), qui ne sont attachés à aucun observatoire, mais qui s'occupent activement de recherches célestes.

Les renseignements parvenus déjà au Comité permettront de donner non seulement une liste des observatoires, avec leurs coordonnées géographiques et les membres du personnel, mais aussi un véritable tableau de l'activité astronomique dans le monde entier grâce aux indications concernant les instruments dont chaque établissement dispose, les recherches auxquelles il se livre et les travaux qu'il publie.

Aussi le Comité fait-il appel aux directeurs d'observatoire auquel la demande ne serait pas parvenue ou qui n'auraient pas envoyé leur réponse, ainsi qu'aux astronomes libres, pour les prier d'envoyer les indications mentionnées ou de signaler toute omission, le plus tôt possible, au directeur du Comité: M. le professeur P. Stroobant, astronome à l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle.

Donations. — L'Université Columbia a reçu 25,000 francs de M^{rs} Louise T. Hayt pour fonder un prix de mathématique, 5,000 de M. Archer M. Huntington pour une conférence de géographie, 25,000 francs pour le collège Barnard par M. George W. Collard, et 13,500 de M. Edward J. Harkness pour le musée morphologique du collège des médecins et chirurgiens.

— Parmi les autres donations faites aux Etats-Unis, on note celle de M. R. Y. Cummings au Field Museum (pour les frais des études ethnologiques des indigènes des Philippines, 100,000 francs); de M. A. Carnegie, pour venir en aide aux étudiants pauvres du collège Kenyon (125,000 francs), et le legs d'une collection de coléoptères, par feu Roland Hayward au Museum de zoologie comparée de Harvard.

Congrès international pour l'étude des régions polaires. — Suivant les vœux du Congrès international d'expansion économique mondiale de Mons, il s'ouvrira, le 7 septembre 1906, au Palais des Académies, à Bruxelles, un congrès international pour l'étude des régions polaires.

Seront membres de droit de ce Congrès: les délégués

des Etats; les délégués des Académies, Instituts et Sociétés savantes des divers pays; les personnes ayant fait partie de l'état-major d'une expédition scientifique dans les régions polaires.

En outre, moyennant une cotisation de 20 francs, il sera admis des membres d'honneur.

Le 12 septembre aura lieu une excursion en France, à Paris, à Marseille (Exposition coloniale) et peut-être une croisière dans la Méditerranée.

Voici l'ordre du jour des travaux du Congrès :

A. GÉNÉRALITÉS. — I. — Elaboration d'un plan méthodique d'exploration et autres mesures à prendre en vue de systématiser les recherches scientifiques dans les régions polaires.

II. — Expéditions et stations :

a) Est-il opportun d'organiser de nouvelles expéditions scientifiques dans les régions polaires?

b) Est-il utile d'organiser plusieurs expéditions simultanées dans l'une ou l'autre des régions polaires ou dans les deux à la fois? Quel devrait en être le nombre? Leurs itinéraires. Devrait-on les faire précéder d'une « expédition préliminaire »?

c) Est-il utile d'établir des postes fixes d'observation dans les régions polaires pendant la durée des expéditions simultanées; où placer ces postes?

d) Quand les expéditions se mettront-elles en campagne? Quand les postes fixes commenceront-ils leurs observations?

III. — Nécessité de publier et de discuter les résultats obtenus par des missions antérieures à 1906.

B. PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET PRINCIPES D'ORGANISATION. — Discussion du programme général des matières enseignées dans les six sections suivantes et désignation de Commissions chargées d'élaborer ultérieurement des programmes scientifiques détaillés.

SECTION I. — Astronomie, géodésie, hydrographie, topographie.

SECTION II. — Météorologie, magnétisme terrestre, courants telluriques, électricité atmosphérique, études des couches supérieures de l'atmosphère, aurores polaires.

SECTION III. — Géologie et sismologie.

SECTION IV. — Océanographie.

SECTION V. — Biologie, zoologie et botanique.

SECTION VI. — Equipement, approvisionnements, matériel de transport, animaux et engins pour la traction, matériel aéronautique des postes fixes et des expéditions d'explorations.

C. PROJET DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE DES RÉGIONS POLAIRES. — Discussion d'un avant-projet de statuts.

Cet avant-projet prévoit une contribution pécuniaire des Etats pour cette Association dont l'organisme se composerait d'un Bureau central, avec directeur, qui rédigera et tiendra à jour un exposé sommaire de connaissances acquises concernant les régions polaires et assurera la publication des travaux scientifiques prescrits par la Commission permanente.

— La Commission belge d'organisation du Congrès se composera de M. Beernaert, président, de MM. Decamps, Pavoux, Salvay et Van Beneden, vice-présidents; de MM. Capelle et Van Overbergh, secrétaires généraux, et de MM. de Gerlache et Lecointe, secrétaires, etc.

M. Lippmann, le savant auquel on doit déjà de si remarquables découvertes sur la photographie des couleurs, a communiqué, à ses collègues de l'Académie des sciences, un nouveau procédé qu'il vient d'étudier et qu'il intitule « Procédé de photographie des couleurs fondé sur la dispersion prismatique ».

Voici en quoi consiste le principe de ce nouveau système.

M. Lippmann se sert d'une « trame » formée de traits transparents très fins et très rapprochés (5 au millimètre, qui reçoit l'image colorée ou la vue naturelle à reproduire. Cette image est projetée sur une plaque photographique contenue dans un appareil analogue à un appareil d'agrandissement. La plaque, une fois impressionnée, est développée à la manière ordinaire, puis replacée dans l'appareil. Si on l'éclaire alors à la lumière blanche, on la voit, par transparence, à travers la trame,

reproduire les couleurs naturelles du sujet ou de la vue qu'elle représente.

Ce résultat est obtenu par une double décomposition des rayons lumineux dus à la dispersion prismatique produite, par la trame, d'abord en couleurs complémentaires (ou négatives), puis inversement en couleurs réelles (ou positives).

Evidemment, il ne s'agit pas encore là de l'obtention d'épreuves, sur papier ou sur verre, colorées d'une manière fixe, puisque pour juger de l'effet produit, il faut examiner le cliché par transparence et disposé dans des conditions spéciales, à l'intérieur d'un appareil.

Il n'en est pas moins certain que le nouveau procédé de M. Lippmann, qui n'exige aucune opération compliquée, est un progrès nouveau et très appréciable vers la solution définitive du problème de la photographie des couleurs.

Un nouveau lait fermenté : le gioddu sarde. —

Le gioddu est un lait fermenté, dans le genre du koumis ou du kéfir, consommé par les bergers des régions montagneuses de la Sardaigne. Il se prépare de la façon suivante : on délaye une cuillerée de gioddu de la veille dans trois ou quatre cuillerées de lait bouilli et refroidi jusqu'à 30 ou 35° et on verse le mélange dans le lait que l'on veut faire fermenter, on abandonne le produit au repos absolu dans un endroit chaud, à la température de 20 à 25°, jusqu'à ce que le lait soit caillé et forme une masse homogène plus ou moins consistante; on arrête alors la fermentation en plongeant le vase dans l'eau froide. Comme le gioddu se conserve mal, il faut n'en préparer que la quantité qui sera consommée dans la journée; on utilise le lait de différents animaux, vache, brebis, chèvre, pur ou écrémé, bouilli ou cru; on peut également provoquer la fermentation avec la levure de boulanger.

Le gioddu constitue une masse blanche, plus ou moins compacte et s'attachant aux parois des vases qui le contiennent; sa saveur acide et piquante est assez agréable, en sorte qu'on peut en faire usage assez longtemps sans intolérance et sans dégoût.

On assure que le gioddu possède une action microbicide et antitoxique sur le contenu intestinal : aussi son emploi serait-il indiqué principalement dans les dyspepsies et les affections gastro-intestinales.

VARIÉTÉ

CE QU'IL FAUT LIRE

Quels sont les livres que vous me conseillez de lire? voilà une question que l'on s'est entendu poser plus d'une fois. C'est un sujet de composition française au baccalauréat : de quels volumes formeriez-vous votre bibliothèque? En 1890, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* demandait aussi à ses collaborateurs : « Comment composeriez-vous, en vingt volumes, la bibliothèque des chefs-d'œuvre de l'esprit humain? »

Il faut croire que la question n'est pas si vaine, puisque, quelques années auparavant, un philosophe de la valeur d'Auguste Comte n'avait pas cru déroger d'y réfléchir. Son catalogue est célèbre. Selon le fondateur du positivisme, un bon esprit de 1854 devait avoir lu cent cinquante volumes, trente de poésie, trente de science, soixante d'histoire et trente de synthèse. Sir John Lubbock a, lui aussi, écrit une brochure qui obtint un grand succès en Angleterre, sur les *Cent meilleurs livres* (*The hundred best books*).

Aujourd'hui, dit l'*Eclair*, voici un sociologue, auteur d'un bon livre sur la *Synergie sociale*, M. Henri Mazel, qui vient de reprendre cette idée. Il a voulu faire, non pas le répertoire intégral des grandes œuvres de tous les siècles, mais ce qu'au temps jadis on aurait pu appeler le catalogue des livres d'une personne de goût, la bibliothèque d'un honnête homme, et qu'il a appelé, lui, en style plus moderne : *Ce qu'il faut avoir lu dans sa vie*.

À toute classification il faut un principe; celui de M. Mazel est bien choisi, c'est l'âge du lecteur.

Pourquoi commence-t-il à 18 ans, je n'en sais rien. A 10 ans, l'enfant lit ou se fait lire par ses parents des scènes de l'histoire de France, des poésies, des romans

d'aventures, des récits de batailles. A 16 ans, l'adolescent s'est attaqué à Lamartine, à Hugo, à Musset. Une bonne direction s'impose déjà dès cette époque.

A partir de 18 ans, M. Mazel a distingué des stades de sept ans; pourquoi de sept ans? parce qu'il fallait adopter un ordre. On pense bien qu'il n'a pas la superstition du septain.

De 18 à 24 ans, le sentiment et l'imagination dominent chez le jeune homme. On lui indique donc surtout des poètes, des romanciers et des auteurs de théâtre, nationaux et étrangers : Lamartine, Hugo, Musset, Vigny, Sand, Mérimée, Walter Scott et Dickens. Ces lectures, assez légères, auront l'avantage de ne pas trop le détourner de ses études de la Faculté et de la préparation de ses examens.

De 25 à 31 ans, c'est la jeunesse encore, mais dans sa maturité plus que dans sa fleur. On consacrerait cette période aux grands poètes étrangers, Shakespeare, Milton, Goethe, Cervantès; à nos classiques, Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Voltaire, Rousseau; aux historiens antiques, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Tacite. Au premier rang des historiens, M. Mazel a mis Moïse : ce respectable Hébreu nous aurait-il conté des histoires?

Troisième période, de 32 à 39 ans, on mûrit, même l'homme. Des poésies encore, les grands anciens, Homère, Eschyle, Virgile, auxquels on joindra Dante. Des théories politiques, Maistre, Bonald, les Saint-Simoniens. Des livres d'histoire et de chronique, Thierry, Guizot, Michelet, Fustel de Coulanges.

La quatrième période, de 39 à 45 ans, correspond à la pleine maturité d'esprit. M. Mazel nous conseille de lire beaucoup et de varier nos plaisirs. Aux classiques, aux chroniqueurs, aux sociologues, il permet qu'on joigne les philosophes, Bacon, Hobbes, Spinoza, Leibniz, Kant, Auguste Comte.

De 46 à 52 ans, on s'élève sur la montagne. Plus de fraîche verdure, la limite des poètes est dépassée. Des souvenirs contemporains, M^{me} Roland, Marbot, Guizot, Bismarck; des classiques toujours, et des philosophes d'autrefois, Platon, Aristote, Sénèque, voilà ce que notre guide trouve de plus convenable à cet âge méditatif.

Dernier septain, de 53 à 60 ans. Les signes de lassitude se manifestent à l'égard du papier imprimé. Les yeux se fatiguent, les curiosités s'émoussent. M. Mazel n'indique plus qu'un livre par an, sept œuvres graves, d'une gravité presque religieuse. Les grands philosophes anciens et modernes nous ont édifiés sur la vanité de leurs systèmes, nous allons nous reposer dans le christianisme. Voici les sept noms proposés : François de Sales, Jean de la Croix, Augustin, les Psaumes, les Prophètes, les Évangiles et l'Imitation.

Nous sommes enfin arrivés à l'âge des cheveux blancs, la soixantaine. Même en lectures, il faut déceler. C'est le bel âge pour la méditation des moralistes, Montaigne ou La Fontaine, La Rochefoucauld et La Bruyère; on leur répètera, après tant d'autres, à ces désenchantés, combien ils avaient raison! On appréciera aussi Victor Hugo, pour l'*Art d'être grand-père*. De même qu'on a vu des septuagénaires transmettre encore la vie, il y en a chez qui ne s'épuise jamais la curiosité du livre du jour. Le cerveau, disait Taine, est l'organe qui se fatigue le moins. Tout de même, la retraite, à cet âge, devient la règle. On ne lit plus guère, on relit.

Je n'ose pas trop insister auprès des personnes de cet âge pour qu'elles feuilletent le livre de M. Mazel, je les exposerai à des remords. En lisant ce Joanne intelligent et bien informé, qui donne les adresses des meilleurs éditeurs et leurs prix, comme l'autre des meilleurs hôtels, ils auraient probablement à se battre la poitrine pour tant d'auteurs dédaignés par eux, pour tant de chefs-d'œuvre ignorés. De ces centaines de volumes je n'ai pas lu, pour ma part, la moitié. Jugez celui dont ce n'était pas la profession de lire.

Entre nous, M. Mazel est bien exigeant. Vingt volumes dans une vie, c'est peu; les cent de sir John Lubbock, voilà qui est déjà honorable; passe encore pour les cent cinquante d'Auguste Comte : mais plus de cinq cents! A ne lire que du bout des cils, on dépasserait aussi bien mille; mais si on médite, cinq cents c'est trop. Il y faudrait un estomac d'autruche, et les loisirs d'un employé d'administration.

Excellent, à mon goût, le choix des lectures pour le

jeune homme et pour le vieillard. Dans notre siècle positif, il faut se dépêcher de faire lire les poètes, comme on avance l'âge de la première communion. Et le sexagénaire, que le péché a quitté, apprendra de l'auteur de *l'Imitation* le plaisir de le mépriser, avec la consolation des espérances immortelles.

Mais les lectures indiquées à la maturité me semblent bien un peu arbitraires. Pourquoi Thucydide et Tacite à la seconde période, Homère, Virgile et Michelet à la troisième? Pourquoi les philosophes à partir seulement de quarante ans? On philosophe de meilleure heure aujourd'hui, depuis que les sciences ont pénétré la philosophie, et la philosophie sous le nom de sociologie la politique. Ce sont les jeunes qui ont fait la fortune de Nietzsche.

Dans ce catalogue trop exclusivement littéraire, je n'ai pas vu non plus d'ouvrages de vulgarisation scientifique. Grave lacune à notre époque. L'évolution incessante, depuis cinquante ans, des sciences physiques et naturelles n'a pas seulement multiplié les faits qu'il faut savoir, elle a suscité des théories qu'on ne peut pas ignorer, parce qu'elles ont transformé nos manières de penser jusque dans le domaine philosophique et social.

Sur ce chapitre des lectures, voyez-vous, il ne faut vouloir être ni trop complet ni trop précis. A part une vingtaine de grands noms et de grandes œuvres de tout genre, qui bénéficient d'un consentement unanime, chacun lira à sa fantaisie, à son heure, et suivant son inspiration. Lire pour lire ne sert de rien; lire par ordre, parce qu'il faut avoir lu, cela est odieux.

Plus naturelle est la diversité des réponses qui arrivèrent en 1890 à *l'Intermédiaire*. Une indiquait le *Dictionnaire Larousse*, une autre un lot de Mémoires, une troisième le *Bædeker* de l'Italie centrale; M. Bardoux, ancien ministre, Calvin et Monod; une dame, la collection de la *Vie parisienne*. M. Jules Lemaître dressa deux listes, l'une pour le public, et l'autre pour lui-même; dans aucune, cet homme de goût n'avait fait place à Buffon.

Jacques ROCAFORT.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

Les personnes qui pourraient avoir des droits à faire valoir contre la succession de **M. Charles-Albert-Joseph-Camille DE MILLO-TERRAZZANI**, rentier, demeurant à Monaco où il est décédé le 30 juin 1906, sont invitées à produire, sans retard, leurs titres au notaire soussigné.

Monaco, le 7 août 1906.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco

Suivant acte passé devant M^e Eymin notaire à Monaco, substituant M^e Carrière, le 17 juillet 1906, **M. Charles Lefranc** fils, négociant, demeurant à Nice, a vendu à **M. Louis Tauer**, restaurateur demeurant à Monaco, le fonds de commerce d'hôtel et de café dénommé *Café Restaurant de Genève* exploité à Monaco section de Monte Carlo, boulevard du Nord.

Faire opposition dans la huitaine chez M. Tauer, sous peine de forclusion.

A Vendre

fonds de commerce, connu sous le nom de **BRASSERIE MODERNE**
5, avenue de la Gare, à Monaco
avec **CAFÉ CHANTANT** et **RESTAURANT**
S'adresser à M. RAYBAUDI, Greffier au Tribunal Supérieur.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO
NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitras, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{ME} DAVOIGNEAU-DONAT
Fournisseur breveté
de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

RABAIS

pendant la saison d'Eté, sur tous les Objets et spécialement sur les Ombrelles, la Maroquinerie, les Roulettes, Tapis, Articles de Voyage, Jouets d'Enfants.

AMEUBLEMENTS & TENTURES
Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière création)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE
DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0,25.



Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulev. du Nord Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 29 Juillet au 5 Août 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Malaga	vap. Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Marseille	chal. Fortunée-Jeanne, fr.	Perroquin	Houille.
St-Tropez	b. Felicien, fr.	Toscano	Vin.
Id.	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Id.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Joséphine, fr.	Ferrero	Id.
Id.	b. Zézette, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

DÉPARTS du 29 Juillet au 5 Août

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vap. Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	cutter Jeanne-Léonie, fr.	Dalest	Vin.
Id.	b. Felicien, fr.	Toscano	Id.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Joséphine, fr.	Ferrero	Id.
Id.	b. Zézette, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.